

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2022

Le premier juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de la commune de PLASSAC s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLAIS Jean-Charles, Maire, d'après convocations faites le vingt-sept mai deux mille vingt-deux.

Membres présents : Mrs LANGLAIS Jean-Charles, CERCEAU Fabrice Mmes POTET Christiane, DAVID Eliane, DELAIRE Sylvie, GILLET Maryvonne, MARTINEAU Marthe, Mrs AUPY Christophe, GERGOUIL Patrick, LIAIGRE Xavier, MARATHE Freddy, RICHARD Christophe

Membres absents : Mme GOURDON Corinne M. BUGEAU Bruno

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme POTET Christiane ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 4 MAI 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des votants.

2) LES EMPLOYES COMMUNAUX

- M. Lehay Patrice : le conseil médical du centre de gestion a donné un avis favorable à sa demande de reprise en temps partiel thérapeutique (50 %) à compter du 22.05.2022 pour 3 mois (renouvelables) sur poste aménagé.

3) RECONSTRUCTION BOULANGERIE - MISSION SPS ET CONTROLE TECHNIQUE CONSTRUCTION

Dans le cadre de la reconstruction de la boulangerie, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de nommer un cabinet chargé du contrôle technique, ainsi qu'un prestataire pour la mission de coordination SPS.

Après étude de plusieurs devis, le conseil, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de confier la mission de contrôle technique à la SAS BUREAU ALPES CONTROLES pour un montant de 3 336,00 € TTC
- de confier la mission de coordination SPS à la SAS BUREAU ALPES CONTROLES pour un montant de 2 430,00 € TTC.

et autorise Mr le Maire à accepter les devis, et signer tous documents comptables ou administratifs relatifs à cette affaire.

4) RECONSTRUCTION DE LA BOULANGERIE - DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVAUX

Dans le cadre de la reconstruction de la boulangerie, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de faire établir un rapport de repérage d'amiante et plomb avant les travaux.

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de confier la mission de contrôle technique à la SAS BUREAU ALPES CONTROLES pour un montant de 468,00 € TTC
- de confier la mission de contrôle technique à la SAS BUREAU ALPES CONTROLES pour un montant de 540,00 € TTC

et autorise Mr le Maire à accepter le devis, et signer tous documents comptables ou administratifs relatifs à cette affaire.

5) DELIBERATION SOLLICITANT L'AIDE DU DEPARTEMENT POUR LES TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE ACCIDENTOGENE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers.

Il informe le Conseil Municipal que le conseil départemental subventionne ces travaux au vu des devis acceptés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter l'aide financière Départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

6) TRAVAUX ET ACHAT DIVERS

- Devis.
 - Devis reçus :
 - Entreprise MODERATO pour isolement phonique :
Restaurant scolaire : 10678,80 € TTC
Mairie : 3892,62 € TTC
 - Atlantic Route :
Réfection VC 40 (Ségor) : 46368,00 € TTC
 - Devis validés :
SOPOTP : rue de la croix blanche : 6888,00 € TTC
SARL Jaguenaud : Débernage 4923,60 € TTC

7) INFORMATIONS DIVERSES

Restrictions d'eau : M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les mesures applicables depuis le 18 mai : il est interdit de remplir sa piscine, de laver sa voiture chez soi ou encore d'arroser son jardin entre 11h et 18h.

1) ÉLECTIONS LEGISLATIVES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la demande de déplacement du bureau de vote dans la salle des fêtes place de la gaieté afin de permettre un dépouillement dans de bonnes conditions sanitaires.

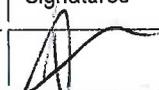
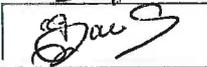
L'installation du bureau sera effectuée une semaine avant.

Chaque conseiller est sollicité afin de prévoir les permanences des bureaux de vote les 12 et 29 juin, soit 2 assesseurs plus un président. Les enveloppes de résultats seront à déposer à la salle des fêtes de Pons.

8) MANIFESTATIONS PASSEES ET A VENIR

- 02/06 18h à Pérignac : Réunion de la commission territorial de haute saintonge Nord
- 05/06 : sortie Vélo par le comité des fêtes de Plassac.
- 07/06 à 9h30 Salle de l'Auditorium à la mairie de Pons, tirage au sort des jurés d'assises (Mme David et Mme Gillet)
- 07/06 à 18H à St genis réunion SIVOM et SIVU du CEG pour fusion
- 10/06 à 18h30 à Nieul le Virouil : AG de l'APIC (association périscolaire Inter Communale)
- 16/06 à 15h30 St Genis salle 21 : AG de l'ADMR
- 20/06 à 15h30 au centre des congrés, Conseil communautaire (M. Langlais)
- 01/07/22 à 9h30 à Clerac : visite du centre d'enfouissement

Fait et délibéré à Plassac, les jours mois et an susdits. Ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents à la réunion.

Noms-Prénoms	Signatures		Signatures
LANGLAIS Jean-Charles		AUPY Christophe	
POTET Christiane		BUGEAU Bruno	Absent
DAVID Eliane		GERGOUIL Patrick	
CERCEAU Fabrice		LIAIGRE Xavier	
DELAIRE Sylvie		MARATHE Freddy	
GILLET Maryvonne		RICHARD Christophe	
GOURDON Corinne	Absente		
MARTINEAU Marthe			

